

Chapitre 5

Tendances de la consommation alimentaire apparente par habitant : enseignements tirés de l'analyse des bilans alimentaires

Chaque année, la FAO compile des bilans alimentaires (BA) pour chacun des Etats membres de la CEDEAO. Ce chapitre analyse les données de ces BA sur une trentaine d'années (1980 à 2009) afin d'identifier les grandes tendances de la disponibilité moyenne apparente de calories, protéines et lipides par personne dans ces pays aussi bien que l'évolution des principaux groupes de denrées alimentaires dans les régimes alimentaires de la région. Ces groupes de denrées alimentaires comprennent les céréales, les racines et tubercules, les produits d'origine animale, les légumineuses, les fruits et légumes, les huiles végétales, les sucres et produits édulcorants et les boissons alcoolisées. L'analyse de ces grandes tendances de la disponibilité alimentaire par tête jette les bases d'une étude plus approfondie de la consommation alimentaire par catégorie de revenus et lieu de résidence (urbain ou rural) dans les Chapitres 6 et 7.

5.1 Résultats portant sur la disponibilité accrue de macronutriments

Les bilans alimentaires (BA) estiment la quantité de nourriture disponible pour la consommation humaine au niveau de la vente au détail et non pas la consommation réelle. Dans ce chapitre, les chiffres calculés à partir des BA appelés « disponibilité par habitant » ou « consommation apparente par habitant » ont la même signification. La comparaison des BA de la FAO pour les quinze pays de la CEDEAO sur la période 1980 -2009 permet d'évaluer la performance des systèmes alimentaires ouest-africains en termes de fourniture de macronutriments (calories, lipides et protéines) aux populations de ces pays, ainsi que l'évolution de la part de chacun des principaux groupes alimentaires dans les régimes alimentaires des différents pays.

Il faut toutefois interpréter avec prudence les estimations des bilans alimentaires parce qu'ils dépendent fortement de la qualité des données utilisées. En particulier, les BA calculent la disponibilité par habitant à partir d'estimations de la production nationale de divers produits alimentaires corrigées des importations et exportations, des variations des stocks, des utilisations non alimentaires (aliments pour animaux et utilisations industrielles) et des pertes entre la récolte et la vente au détail

(y compris les pertes durant la transformation). La disponibilité alimentaire nette au niveau de la vente au détail ainsi calculée est ensuite divisée par le nombre estimé d'habitants, puis convertie en différents nutriments selon un tableau de la composition des aliments. L'exactitude de la disponibilité moyenne estimée par habitant pour divers aliments (et des nutriments qui en sont dérivés) dépend de celle des données pour chacun des éléments intervenant dans le calcul. Etant donné la faiblesse des données sous-jacentes dans de nombreux pays pour certains éléments (les variations démographiques et les stocks, par exemple), les données des BA ne peuvent au mieux servir qu'à identifier les grandes caractéristiques et tendances de la disponibilité alimentaire par habitant. Par ailleurs, comme les statistiques sur les récoltes non céréalières en Afrique de l'Ouest se sont en général améliorées ces trente dernières années, il faut interpréter avec prudence les augmentations apparentes de la disponibilité par habitant indiquées par les données des BA. Savoir si ces chiffres représentent une disponibilité accrue ou un dénombrement statistique plus complet de la production nationale au fil du temps n'est pas toujours évident.45

Compte tenu de ces réserves, l'analyse de la disponibilité de calories, protéines et lipides par

⁴⁵ Pour plus de détails sur ces réserves, voir Farnsworth, 1961 ; et Me-Nsope et Staatz, 2013.

habitant, selon les BA de la FAO pour les années 1980 à 2009, indique que la disponibilité de macronutriments s'est en général accrue au cours de cette période et que la qualité du régime alimentaire s'est modérément améliorée, mais avec des différences significatives entre les pays (Me-Nsope et Staatz, 2013). Comme indiqué dans le Tableau d'annexe A5.1 (page 158) quatre pays le Burkina Faso, le Mali, le Ghana et le Nigeriaont accru leurs calories disponibles par habitant d'au moins 50 % entre 1980-1985, période de sècheresse et de grave pénurie alimentaire dans le Sahel, et 2007-2009. Si c'est effectivement le cas, il s'agit d'une réalisation remarquable étant donné l'essor démographique de ces pays. Ces quatre pays avaient également, selon les BA, enregistré la disponibilité de calories par habitant la plus faible au début de la période. À la fin de la période, les BA pour le Ghana, le Nigeria et le Burkina Faso indiquent les niveaux les plus élevés de disponibilité de calories par habitant parmi tous les pays de la région, et le Mali dépassait la moyenne régionale.

Tous les autres pays, sauf le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Liberia, ont accru leurs disponibilités estimées de calories par habitant d'environ 6 à 15 %. Le Bénin a accru sa disponibilité calculée de calories par habitant de 29 %. En Côte d'Ivoire, la disponibilité estimée de calories par habitant a fléchi de 7 % au cours de cette trentaine d'années. Elle a chuté de 11 % au Liberia mais a commencé à remonter après la guerre à partir de 2004. Il est ironique de constater que, selon les BA, la Côte d'Ivoire et le Liberia bénéficiaient des meilleures disponibilités de calories par habitant parmi tous les pays de la CEDEAO au début de la période (1980-1982).

En ce qui concerne la disponibilité estimée de protéines par habitant (Tableaux d'annexe A5.2 à A5.4, page 158 sqq.), un tableau un peu complexe se dégage lorsque l'on examine non seulement la disponibilité totale de protéines par habitant mais également leurs sources. En général, les protéines d'origine animale comportent une combinaison plus complète d'acides aminés essentiels nécessaires aux êtres humains ; leur pourcentage du total des protéines est donc un indicateur ap-

proximatif de la qualité des protéines.46 Pour ce qui est de l'évolution de la disponibilité estimée par habitant de protéines totales entre 1980-1985 et 2004-2009, ce sont les mêmes quatre pays le Burkina Faso, le Mali, le Ghana et le Nigeria-qui ont enregistré les plus fortes hausses, de l'ordre de 40 à 50 %. Mais la grande majorité de cette hausse provient de sources végétales. Comme les céréales contiennent 10 à 12 % de protéines, une hausse de 40 à 50 % de la disponibilité en calories (provenant en grande majorité de ces aliments de base) devrait entraîner une augmentation proportionnelle de la disponibilité totale en protéines. Au Mali et au Burkina Faso, seulement 11 à 12 % de l'augmentation de la disponibilité totale en protéines par habitant est d'origine animale. Ce chiffre s'élève à 20 % au Ghana, ce qui indique une certaine amélioration de la qualité du régime alimentaire, alors qu'au Nigeria, la disponibilité estimée en protéines d'origine animale par habitant a en fait diminué de 10 %, et l'augmentation de la disponibilité totale en protéines par habitant est exclusivement d'origine végétale. Au Nigeria, toutefois, l'augmentation de la disponibilité par habitant provient en partie des légumineuses (surtout le niébé) qui sont des sources de protéines de haute qualité. L'image qui se dessine pour le Burkina, le Mali et le Nigeria est donc qu'en moyenne, la population consomme plus de nourriture avec l'augmentation des revenus mais en donnant la priorité absolue à l'augmentation de l'apport calorique total, tandis que la consommation de protéines d'origine animale n'a guère augmenté.

La situation est très différente au Cap-Vert, pays de la CEDEAO bénéficiant du revenu par habitant le plus élevé. Bien que la disponibilité totale en protéines par habitant n'y ait augmenté que de 6 % entre 1980-85 et 2004-09, les protéines d'origine animale (dont la disponibilité par habitant a augmenté de 54 %) ont en grande partie remplacé les protéines d'origine végétale (qui ont diminué de 14 %).

⁴⁶ Cet indicateur n'est toutefois que très approximatif. La qualité des protéines (en termes de combinaison d'acides aminés) d'origine végétale (et dans une moindre mesure, animale) varie grandement et en combinant certains aliments végétaux (comme par exemple le riz et les légumineuses), on peut obtenir une qualité de protéines égalant ou dépassant celle des protéines animales. La majorité des protéines provenant des céréales contient toutefois une plus faible teneur en un ou plusieurs acides aminés essentiels que la plupart des protéines d'origine animale ; or l'essentiel des protéines dans les régimes alimentaires de nombreux pays ouest-africains proviennent de céréales.

Au Cap-Vert, l'alimentation a comporté plus de produits d'origine animale avec l'augmentation des revenus.

Pour ce qui est des dix autres pays de la région, la disponibilité totale estimée en protéines par habitant a augmenté dans six d'entre eux (le Niger, la Gambie, le Bénin, la Guinée, le Sierra Leone et le Togo) à hauteur de 5 % à 29 %, et la disponibilité en protéines animales n'a pas ou guère augmenté. Dans les quatre pays restants (la Guinée-Bissau, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Liberia), la disponibilité totale estimée en protéines par habitant a diminué de 1 % (en Guinée-Bissau) à 25 % (au Liberia). Au Sénégal, toutefois, la disponibilité totale estimée en protéines d'origine animale par habitant a légèrement augmenté, ce qui indique une petite amélioration de la qualité des protéines malgré la diminution d'ensemble de la disponibilité par habitant.

5.2 Féculents

Les chiffres sur les échanges commerciaux analysés dans le Chapitre 4 ont indiqué une augmentation de la consommation de riz et de blé dans la région, ce qui a entraîné un essor des importations de ces deux céréales. La consommation de ces deux féculents commercialisés sur le marché international a certainement augmenté, mais quand on examine les données des BA comprenant les féculents produits sur le territoire national, l'évolution moyenne de la consommation apparente par habitant devient plus complexe. Les tendances varient selon les pays (Tableau 5.1), mais les éléments clés de cette évolution concernent le riz, le blé, le mil et le sorgho ainsi que le maïs. 47

5.2.2 Riz

Les préoccupations suscitées par la consommation et les importations croissantes de riz se trouvent au centre des débats sur la politique alimentaire en Afrique de l'Ouest depuis une vingtaine d'années. Le riz est historiquement l'aliment de base principal en Guinée-Bissau, au Sénégal, en Sierra Leone et en Guinée et le deuxième aliment de

base (après le manioc) au Liberia. L'attrait du riz en tant que « denrée de préparation rapide », plus pratique en zone urbaine, ainsi que l'accroissement des surfaces cultivées dans plusieurs pays comme le Mali, ont conduit, depuis les années 1980, à des augmentations de la consommation apparente par habitant de riz dans tous les pays de la CEDEAO, où il n'est pas l'aliment de base principal, sauf en Côte d'Ivoire et en Gambie, où la disponibilité par habitant a stagné. 48 Les augmentations les plus spectaculaires se constatent au Cap-Vert où la consommation annuelle apparente par habitant a augmenté de 31 kg entre 1980-85 et 2004-09, au Mali (augmentation de 31 kg également), en Guinée (augmentation de 25 kg), au Bénin (augmentation de 23 kg) et au Ghana (augmentation de 19 kg). Au Nigeria, la disponibilité annuelle par habitant a augmenté de 5 kg pendant cette période. 49 L'importance relative du riz parmi les féculents se renforce dans de nombreux pays et, comme une grande partie en est importée, la valeur des importations de riz a bondi de presque 10 % (Chapitre 4). Le Tableau 5.1 indique les importantes différences subsistant entre les consommations apparentes par habitant dans les différents pays de la région, allant de 96 kg en Guinée à seulement 16 kg au Niger.

5.2.2 Blé

La consommation apparente de blé par habitant (consommé principalement sous forme de pain, pâtes alimentaires et nouilles) a augmenté dans dix des quinze pays de la CEDEAO entre 1980-85 et 2004-09, et a stagné ou légèrement baissé au Bénin, au Cap-Vert, en Côte d'Ivoire, au Niger et au Togo. En dépit de taux de croissance annuels d'environ 2 % dans de nombreux pays, les augmentations absolues par habitant ont été modestes—comme par exemple une augmentation de 5 kg sur trente ans au Nigeria— étant donné les niveaux de consommation initialement relativement faibles. Les plus fortes augmentations par habitant se sont produites au Sénégal (12 kg), au Ghana (10 kg) et en Gambie (8 kg). Mais comme pour le riz, une inégalité des

⁴⁷ Des informations plus détaillées par pays se trouvent dans Me-Nsope et Staatz, 2013.

⁴⁸ La disponibilité du riz par habitant a également chuté au Liberia pendant cette période. Le blé importé s'est de plus en plus substitué au riz durant les années de la querre civile.

⁴⁹ Etant donné l'importance des échanges clandestins entre les Bénin et le Nigeria, une partie de l'augmentation de la disponibilité par habitant au Bénin pourrait en fait représenter les réexportations de riz vers le Nigeria.

Tableau 5.1 Consommation apparente de céréales^a par habitant et TCAM^b

R	iz	В	lé	M	aïs	IV	lil	Sor	gho
kg/an	TCAM	kg/an	TCAM	kg/an	TCAM	kg/an	TCAM	kg/an	TCAM
32	5.2%	7	-2.0%	58	0.2%	3	3.3%	15	-0.4%
19	2.3%	7	2.3%	47	4.5%	69	1.3%	88	1.0%
50	3.9%	41	-0.2%	34	-4.0%	0	n.c.	0	n.c.
59	-0.1%	16	-1.2%	20	-1.5%	1	0.0%	1	-0.5%
49	-2.1%	24	2.0%	11	0.6%	58	2.6%	15	1.1%
26	5.6%	17	2.6%	35	0.7%	6	-0.6%	10	0.7%
96	1.3%	13	1.1%	10	-1.9%	1	-8.3%	1	-8.3%
85	0.1%	13	3.1%	18	1.0%	18	1.2%	10	-2.9%
73	-2.0%	27	4.9%	1	n.c.	0	n.c.	0	n.c.
55	3.4%	9	1.3%	29	3.5%	63	0.7%	44	0.3%
16	2.0%	5	-1.0%	3	1.2%	139	0.0%	41	0.0%
22	1.5%	20	1.1%	25	4.7%	36	1.3%	41	0.6%
72	0.3%	32	1.9%	28	2.6%	27	-2.8%	9	-3.8%
89	-0.3%	13	2.1%	4	0.6%	4	-0.5%	3	0.8%
22	3.6%	10	-0.6%	66	1.8%	6	-2.9%	22	-0.4%
	kg/an 32 19 50 59 49 26 96 85 73 55 16 22 72 89	32 5.2% 19 2.3% 50 3.9% 59 -0.1% 49 -2.1% 26 5.6% 96 1.3% 85 0.1% 73 -2.0% 55 3.4% 16 2.0% 22 1.5% 72 0.3% 89 -0.3%	kg/an TCAM kg/an 32 5.2% 7 19 2.3% 7 50 3.9% 41 59 -0.1% 16 49 -2.1% 24 26 5.6% 17 96 1.3% 13 85 0.1% 13 73 -2.0% 27 55 3.4% 9 16 2.0% 5 22 1.5% 20 72 0.3% 32 89 -0.3% 13	kg/an TCAM kg/an TCAM 32 5.2% 7 -2.0% 19 2.3% 7 2.3% 50 3.9% 41 -0.2% 59 -0.1% 16 -1.2% 49 -2.1% 24 2.0% 26 5.6% 17 2.6% 96 1.3% 13 1.1% 85 0.1% 13 3.1% 73 -2.0% 27 4.9% 55 3.4% 9 1.3% 16 2.0% 5 -1.0% 22 1.5% 20 1.1% 72 0.3% 32 1.9% 89 -0.3% 13 2.1%	kg/an TCAM kg/an TCAM kg/an 32 5.2% 7 -2.0% 58 19 2.3% 7 2.3% 47 50 3.9% 41 -0.2% 34 59 -0.1% 16 -1.2% 20 49 -2.1% 24 2.0% 11 26 5.6% 17 2.6% 35 96 1.3% 13 1.1% 10 85 0.1% 13 3.1% 18 73 -2.0% 27 4.9% 1 55 3.4% 9 1.3% 29 16 2.0% 5 -1.0% 3 22 1.5% 20 1.1% 25 72 0.3% 32 1.9% 28 89 -0.3% 13 2.1% 4	kg/an TCAM kg/an TCAM kg/an TCAM 32 5.2% 7 -2.0% 58 0.2% 19 2.3% 7 2.3% 47 4.5% 50 3.9% 41 -0.2% 34 -4.0% 59 -0.1% 16 -1.2% 20 -1.5% 49 -2.1% 24 2.0% 11 0.6% 26 5.6% 17 2.6% 35 0.7% 96 1.3% 13 1.1% 10 -1.9% 85 0.1% 13 3.1% 18 1.0% 73 -2.0% 27 4.9% 1 n.c. 55 3.4% 9 1.3% 29 3.5% 16 2.0% 5 -1.0% 3 1.2% 22 1.5% 20 1.1% 25 4.7% 72 0.3% 32 1.9% 28 2.6%	kg/an TCAM kg/an TCAM kg/an TCAM kg/an 32 5.2% 7 -2.0% 58 0.2% 3 19 2.3% 7 2.3% 47 4.5% 69 50 3.9% 41 -0.2% 34 -4.0% 0 59 -0.1% 16 -1.2% 20 -1.5% 1 49 -2.1% 24 2.0% 11 0.6% 58 26 5.6% 17 2.6% 35 0.7% 6 96 1.3% 13 1.1% 10 -1.9% 1 85 0.1% 13 3.1% 18 1.0% 18 73 -2.0% 27 4.9% 1 n.c. 0 55 3.4% 9 1.3% 29 3.5% 63 16 2.0% 5 -1.0% 3 1.2% 139 22 1.5%	kg/an TCAM kg/an TCAM kg/an TCAM kg/an TCAM 32 5.2% 7 -2.0% 58 0.2% 3 3.3% 19 2.3% 7 2.3% 47 4.5% 69 1.3% 50 3.9% 41 -0.2% 34 -4.0% 0 n.c. 59 -0.1% 16 -1.2% 20 -1.5% 1 0.0% 49 -2.1% 24 2.0% 11 0.6% 58 2.6% 26 5.6% 17 2.6% 35 0.7% 6 -0.6% 96 1.3% 13 1.1% 10 -1.9% 1 -8.3% 85 0.1% 13 3.1% 18 1.0% 18 1.2% 73 -2.0% 27 4.9% 1 n.c. 0 n.c. 55 3.4% 9 1.3% 29 3.5% 63	kg/an TCAM kg/an TCAM kg/an TCAM kg/an TCAM kg/an 32 5.2% 7 -2.0% 58 0.2% 3 3.3% 15 19 2.3% 7 2.3% 47 4.5% 69 1.3% 88 50 3.9% 41 -0.2% 34 -4.0% 0 n.c. 0 59 -0.1% 16 -1.2% 20 -1.5% 1 0.0% 1 49 -2.1% 24 2.0% 11 0.6% 58 2.6% 15 26 5.6% 17 2.6% 35 0.7% 6 -0.6% 10 96 1.3% 13 1.1% 10 -1.9% 1 -8.3% 1 85 0.1% 13 3.1% 18 1.0% 18 1.2% 10 73 -2.0% 27 4.9% 1 n.c. 0

Source : Calculé à partir de données de FAOSTAT, bilans alimentaires

niveaux de consommation par habitant dans la région suggère un important potentiel de croissance, surtout en raison de la popularité des produits à base de blé pour les plats préparés en zone urbaine (voir Chapitre 7).

Comme pratiquement tout le blé est importé en Afrique de l'Ouest, ces augmentations de la consommation apparente par habitant, jointes à l'essor démographique, ont fait s'envoler les importations de blé pendant la période considérée. Et pourtant, la contribution relative du blé dans l'alimentation est restée très modeste par rapport aux autres féculents.

5.2.3 Mil et sorgho

La consommation apparente de mil et de sorgho par habitant a été stable ou en baisse entre le début des années 1980 et 2009 dans presque tous les pays de la région dans lesquels ces céréales sont des aliments de base importants. Comme la consommation apparente totale de féculents par habitant a augmenté dans presque tous les pays, l'importance relative du mil et du sorgho en tant

qu'aliment de base a diminué dans la région. Ils ne restent incontestablement dominants qu'au Niger. Bien qu'ils restent des sources de calories très importantes au Mali, au Burkina Faso, au Sénégal et en Gambie, ils perdent du terrain par rapport à d'autres féculents.

5.2.4 Maïs

Le tableau est plus contrasté pour le maïs. La consommation apparente de maïs par habitant a fortement augmenté entre 1980-1985 et 2004-09 dans six des quinze pays de la CEDEAO (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Nigeria, Ghana et Togo). Au Burkina Faso, Sénégal, Nigeria et Togo, la disponibilité par habitant a progressé plus rapidement que celle du riz. Ce sont le Togo, le Bénin, le Burkina Faso et le Ghana qui ont enregistré les niveaux les plus élevés de consommation apparente par habitant (entre 35 et 66 kg) en 2005/09. Le maïs n'est pas un aliment de base important dans trois pays (Niger, Liberia et Sierra Leone), et dans les autres six pays, la disponibilité par habitant a stagné ou légèrement reculé, sauf au Cap-Vert où elle a fortement

a Moyenne de la consommation par habitant de céréales pour 2005-2009

bTCAM = taux de croissance annuel moyen de la consommation de céréales par habitant. Calculé pour 1980-1984 à 2005-2009.

n.c. = taux de croissance non calculé en raison d'une disponibilité par habitant nulle ou insignifiante en début de période.

Tableau 5.2 Consommation apparente de racines et tubercules^a par habitant et TCAM^b

	Mai	nioc	Ignames		Patates	douces	Pommes	de terre	Autres ra tuber	
Pays	(kg/an)	TCAM	(kg/an)	TCAM	(kg/an)	TCAM	(kg/an)	TCAM	(kg/an)	TCAM
Bénin	142	0.8%	139	2.1%	7	-0.8%	0	n.c.	0	n.c.
Burkina Faso	0	-9.0%	3	-4.7%	4	0.5%	0	n.c.	0	n.c.
Cap-Vert	8	0.6%	0	n.c.	9	-0.4%	29	4.0%	0	n.c.
Côte d'Ivoire	106	-0.1%	187	0.1%	2	2.3%	1	-1.2%	0	n.c.
Gambie	5	-2.1%	0	n.c.	0	n.c.	5	9.2%	0	n.c.
Ghana	209	2.1%	123	3.2%	4	n.c.	0	n.c.	56	0.6%
Guinée	101	1.3%	2	-6.2%	18	1.6%	0	n.c.	0	n.c.
Guinée-Bissau	27	9.9%	0	n.c.	0	n.c.	0	n.c.	46	0.0%
Liberia	147	0.3%	6	-1.0%	5	-1.3%	0	n.c.	7	0.0%
Mali	2	n.c.	5	3.7%	15	11.3%	6	n.c.	0	n.c.
Niger	9	-4.4%	0	n.c.	3	-2.0%	0	n.c.	0	n.c.
Nigeria	113	1.5%	79	5.2%	15	11.3%	4	n.c.	0	n.c.
Sénégal	18	6.6%	0	n.c.	3	3.8%	6	3.2%	0	n.c.
Sierra Leone	66	3.2%	0	n.c.	5	2.1%	0	n.c.	0	n.c.
Togo	109	-1.1%	80	-1.1%	0	n.c.	0	n.c.	2	-2.2%

Source : Calculé à partir de données de FAOSTAT, bilans alimentaires

Tableau 5.3 Part de certains féculents dans la disponibilité en calories provenant de féculents 1980-1984 et 2005-2009

		nes et rcules	Maïs		R	iz	В	lé	Autres céréales		
Pays	1980-84	2005-09	1980-84	2005-09	1980-84	2005-09	1980-84	2005-09	1980-84	2005-09	
Bénin	44	45	32	26	7	18	7	3	10	8	
Burkina Faso	4	1	11	21	7	9	2	3	76	65	
Cap-Vert	5	8	59	24	13	40	23	27	0	0	
Côte d'Ivoire	46	50	14	10	30	32	9	7	1	1	
Gambie	2	1	6	7	59	36	8	14	24	40	
Ghana	57	58	21	13	5	13	6	7	11	7	
Guinée	23	22	10	5	49	61	5	7	13	5	
Guinée-Bissau	10	14	9	10	57	55	3	6	21	16	
Liberia	26	33	0	0	70	52	3	15	0	0	
Mali	1	4	9	30	21	30	4	4	66	48	
Niger	6	2	1	2	6	10	3	3	83	84	
Nigeria	22	30	6	13	15	12	10	9	46	30	
Sénégal	1	5	8	16	45	48	10	16	36	16	
Sierra Leone	9	17	3	3	79	68	5	8	4	4	
Togo	45	34	23	33	6	13	7	5	19	14	

Source : Calculé à partir de données dans Me-Nsope et Staatz, 2013

^a Moyenne de la consommation par habitant de racines et tubercules pour 2005-2009

b TCAM = taux de croissance annuel moyen de la consommation de céréales par habitant. Calculé pour 1980-1984 à 2005-2009.

n.c. = taux de croissance non calculé en raison d'une disponibilité par habitant nulle ou insignifiante en début de période.

chuté en raison de la transformation du régime alimentaire en faveur d'un profil plus « occidental », apparemment grâce à la forte croissance des revenus, à l'urbanisation et au déclin de la production nationale de maïs.

5.2.5 Manioc

Le niveau de la consommation apparente de manioc par habitant est en hausse, parfois spectaculaire, surtout sur le littoral humide. Les niveaux de consommation apparente par habitant les plus élevés se retrouvent au Ghana, au Liberia et au Bénin, suivis du Nigeria, du Togo, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée (tous supérieurs à 100 kg). La consommation apparente par habitant a stagné dans plusieurs de ces pays entre 1980/82 et 2007/09, mais elle a augmenté de 35 % au Nigeria, 68 % au Ghana et 25 % au Bénin. Par ailleurs, la consommation de manioc a augmenté dans plusieurs pays où il n'était pas l'aliment de base prédominant dans les années 1980, surtout en Sierra Leone (où la disponibilité par habitant a bondi de 29 kg/an à 68 kg/an entre 1980 1982 et 2007 2009), en Guinée-Bissau, au Sénégal et en Guinée.

5.2.6 Ignames

Les ignames sont un aliment de base important dans un plus petit nombre de pays mais leur consommation apparente par habitant y a augmenté plus rapidement que celle du manioc. En volume, les ignames restent le principal aliment de base en Côte d'Ivoire et le deuxième au Ghana, au Nigeria, au Bénin et au Togo. En outre, la disponibilité en ignames par habitant a augmenté beaucoup plus rapidement entre 1980/82 et 2007/09 au Ghana, au Nigeria et au Togo que celle du riz ou du blé. Par exemple, au cours de cette période la consommation apparente par habitant d'ignames a augmenté de 87 kg/an au Ghana, par rapport à seulement 19 kg/an pour le riz et 8 kg/an pour le blé. Au Nigeria, les chiffres correspondants étaient une augmentation de 61 kg/an pour les ignames par rapport à 6 kg/an pour le riz et 5 kg/an pour le blé.

5.2.7 Pommes de terre

Les données issues des groupes de réflexion présentées au Chapitre 7 semblent indiquer que la consommation de pommes de terre par habitant (tout particulièrement sous la forme de frites en raison de l'essor des établissements de restauration rapide) a augmenté dans les pays s'urbanisant rapidement et dont les revenus par habitant sont en hausse. Les données des bilans alimentaires ne le confirment guère. La disponibilité annuelle en pommes de terre par habitant a en effet fortement augmenté au Cap-Vert (de 18 kg entre 1980-85 et 2004-09) suite à la transformation structurelle du régime alimentaire du pays en raison de la croissance rapide des revenus, de l'urbanisation et de la baisse de la production nationale de maïs, mais dans la plupart des autres pays, les augmentations sont modestes, voire inexistantes. Il est surprenant que, selon les BA récents, la disponibilité en pommes de terre par habitant au Ghana reste inférieure à 1 kg/an. Que ceci reflète la réalité ou la faiblesse des statistiques sous-jacentes relatives à la production et aux échanges de pommes de terre n'est pas clair, mais ce chiffre va à l'encontre des données traitées dans le Chapitre 7 suggérant une augmentation de la consommation de pommes de terre en zones urbaines.

5.2.8 Patates douces

Les patates douces, largement ignorées par les systèmes de recherche agricole et les décideurs politiques, contribuent modestement aux calories apportées par les féculents dans plusieurs pays et leur consommation par habitant reste inchangée dans la plupart d'entre eux. Par contre, au Nigeria et au Mali, les BA signalent une augmentation de la consommation apparente de 15 kg par habitant entre 1980-85 et 2004-09 et une augmentation de 6 kg en Guinée. Ces augmentations indiquent peut-être, en raison des pressions démographiques, une évolution accrue de la production agricole vers les racines et tubercules qui obtiennent un meilleur rendement par hectare que les céréales en termes de calories.

5.2.9 Part des calories totales provenant des féculents

Le calcul de la part des différents aliments de base dans la totalité des calories provenant des féculents (Tableau 5.3) révèle les tendances générales suivantes:

- Dans la plupart des pays (dix sur quinze), la part du riz dans la totalité des calories provenant de féculents a augmenté. Les pays dont la part du riz a diminué enregistraient déjà une consommation apparente par habitant élevée au début des années 1980 (Guinée, Guinée-Bissau) ou ont été touchées par des guerres civiles prolongées (Liberia, Sierra Leone). Le niveau absolu de la consommation apparente de riz a augmenté pendant cette période au Nigeria, mais sa part des calories totales provenant des féculents a légèrement fléchi parce que la consommation apparente par habitant de maïs, d'ignames et de manioc a progressé encore plus rapidement. Dans les pays où le riz ne représentait qu'une petite part de la consommation totale de calories au début des années 1980, cette proportion a augmenté. Parmi ces pays, c'est le Cap-Vert qui a enregistré la plus forte augmentation (passant de13 % à 40 % du total des calories disponibles provenant de féculents), tandis que la part a plus que doublé au Bénin, au Togo et au Ghana. Le Niger, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont constaté des augmentations plus modestes. Mais dans l'ensemble, la part du riz dans la consommation apparente de calories provenant de féculents a augmenté plus faiblement que ne le suggèreraient au premier coup d'œil les statistiques sur les importations.
- Da part du blé dans la consommation apparente de calories provenant de féculents a augmenté dans neuf pays, est restée stable dans quatre et a diminué dans seulement deux pays. Mais sa croissance a été plus modeste que pour le riz, sauf au Sénégal, au Liberia et en Gambie. Dans tous les pays, sauf le Cap-Vert, le blé représente au maximum10 % de la disponibilité totale en calories provenant de féculents.

- La part des racines et des tubercules dans la consommation totale de calories provenant de féculents a augmenté de façon surprenante dans dix pays et n'a diminué que dans cinq pays. Leur importance accrue se constate surtout chez certains grands consommateurs traditionnels comme le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Sierra Leone mais également chez des consommateurs non traditionnels comme le Sénégal et le Mali. La part des racines et tubercules dans le total des calories provenant des féculents est la plus élevée au Ghana (58 %), puis en Côte d'Ivoire (50 %) et au Bénin (45 %). Au Nigeria, cette part est passée de 23 % à 30 %. Bien que la consommation apparente de racines et tubercules par habitant ait augmenté dans quelques pays du Sahel, leur part des calories totales provenant des féculents reste inférieure à 5 %.
- La part du maïs varie. Elle a augmenté dans huit pays et diminué dans deux pays. Son importance s'est accrue le plus rapidement dans les pays du Sahel, à l'exception du Niger, ainsi qu'au Nigeria et au Togo. Sa part a fortement chuté au Cap-Vert (où elle est passée de 59 % à 24 %) et, à un moindre degré, au Ghana, au Bénin et en Côte d'Ivoire.
- C'est la part relative du mil et du sorgho qui a enregistré la plus forte baisse dans la région. Ceci est particulièrement vrai des pays où le mil et le sorgho sont des aliments de base importants (comme le Burkina Faso, le Mali, le Nigeria et le Sénégal), à l'exception du Niger et de la Gambie, où leur part a augmenté. Le sorgho et le mil restent toutefois les sources de calories dominantes dans les pays enclavés du Sahel et importantes en Gambie et au Nigeria.

5.3 Sources de protéines de haute qualité

Le Tableau 5.4 (page 150) révèle des différences considérables entre les niveaux de consommation apparente annuelle par habitant de diverses protéines animales et de légumineuses dans la région. La consommation apparente de viande rouge par habitant est la plus élevée dans les pays sahéliens enclavés, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et la Côte

Tableau 5.4 Disponibilité par habitant en sources de protéines de haute qualité Disponibilité (2005-09) et TCAM^a (1980-84–2005-09)

								_	,		nit
Viande	e rouge	Vola	aille	Autres	viandes	der	mer	Œı	ıts	(équiv.	poudre)
(kg/an)	TCAMa	(kg/an)	TCAM	(kg/an)	TCAM	(kg/an)	TCAM	(kg/an)	TCAM	(kg/an)	TCAM
5.2	-1.5%	11.1	3.1%	0.8	-2.6%	8.5	-1.0%	1.0	-2.7%	0.9	0.5%
12.9	2.8%	2.2	1.5%	0.6	-1.6%	1.8	0.6%	2.0	2.8%	1.7	-1.4%
24.9	5.0%	14.6	11.1%	0.2	n.c	13.0	-3.5%	4.0	5.7%	11.6	2.1%
11.4	-0.4%	1.5	-1.8%	7.9	-0.9%	13.5	-0.9%	1.0	0.0%	0.8	-3.7%
5.1	-1.7%	3.9	7.1%	0.9	-2.2%	26.0	1.8%	2.0	2.8%	2.7	-0.4%
8.2	0.7%	4.5	8.0%	4.6	-1.7%	28.5	1.2%	1.0	2.8%	0.8	3.4%
7.0	2.3%	1.1	4.5%	0.6	-1.5%	10.5	1.4%	2.0	2.8%	1.4	0.8%
13.2	0.0%	1.6	5.2%	0.0	n.c	1.5	-2.0%	0.7	3.0%	1.6	-0.2%
3.3	-0.8%	4.4	4.0%	2.3	-4.1%	5.0	-4.0%	2.0	1.2%	0.4	-4.6%
15.0	0.9%	3.0	1.7%	2.9	-0.3%	8.5	0.0%	0.4	-1.8%	6.0	0.5%
20.0	0.6%	0.8	-2.1%	3.3	0.7%	3.0	4.7%	0.3	-2.4%	5.4	0.0%
6.2	-0.5%	1.6	-0.4%	0.9	-1.3%	11.0	-0.5%	3.5	0.6%	0.8	-1.6%
10.7	0.5%	3.3	2.8%	1.3	-0.2%	25.5	0.6%	2.0	2.8%	3.1	-1.1%
2.4	-0.4%	2.9	1.9%	1.8	4.5%	26.0	1.2%	1.5	1.6%	0.5	-3.6%
4.4	-0.2%	4.5	3.0%	0.8	-1.8%	7.0	-1.6%	1.0	2.8%	0.6	1.3%
	(kg/an) 5.2 12.9 24.9 11.4 5.1 8.2 7.0 13.2 3.3 15.0 20.0 6.2 10.7 2.4	5.2 -1.5% 12.9 2.8% 24.9 5.0% 11.4 -0.4% 5.1 -1.7% 8.2 0.7% 7.0 2.3% 13.2 0.0% 3.3 -0.8% 15.0 0.9% 20.0 0.6% 6.2 -0.5% 10.7 0.5% 2.4 -0.4%	(kg/an) TCAMa (kg/an) 5.2 -1.5% 11.1 12.9 2.8% 2.2 24.9 5.0% 14.6 11.4 -0.4% 1.5 5.1 -1.7% 3.9 8.2 0.7% 4.5 7.0 2.3% 1.1 13.2 0.0% 1.6 3.3 -0.8% 4.4 15.0 0.9% 3.0 20.0 0.6% 0.8 6.2 -0.5% 1.6 10.7 0.5% 3.3 2.4 -0.4% 2.9	(kg/an) TCAMa (kg/an) TCAM 5.2 -1.5% 11.1 3.1% 12.9 2.8% 2.2 1.5% 24.9 5.0% 14.6 11.1% 11.4 -0.4% 1.5 -1.8% 5.1 -1.7% 3.9 7.1% 8.2 0.7% 4.5 8.0% 7.0 2.3% 1.1 4.5% 13.2 0.0% 1.6 5.2% 3.3 -0.8% 4.4 4.0% 15.0 0.9% 3.0 1.7% 20.0 0.6% 0.8 -2.1% 6.2 -0.5% 1.6 -0.4% 10.7 0.5% 3.3 2.8% 2.4 -0.4% 2.9 1.9%	(kg/an) TCAMa (kg/an) TCAM (kg/an) 5.2 -1.5% 11.1 3.1% 0.8 12.9 2.8% 2.2 1.5% 0.6 24.9 5.0% 14.6 11.1% 0.2 11.4 -0.4% 1.5 -1.8% 7.9 5.1 -1.7% 3.9 7.1% 0.9 8.2 0.7% 4.5 8.0% 4.6 7.0 2.3% 1.1 4.5% 0.6 13.2 0.0% 1.6 5.2% 0.0 3.3 -0.8% 4.4 4.0% 2.3 15.0 0.9% 3.0 1.7% 2.9 20.0 0.6% 0.8 -2.1% 3.3 6.2 -0.5% 1.6 -0.4% 0.9 10.7 0.5% 3.3 2.8% 1.3 2.4 -0.4% 2.9 1.9% 1.8	(kg/an) TCAMa (kg/an) TCAM (kg/an) TCAM 5.2 -1.5% 11.1 3.1% 0.8 -2.6% 12.9 2.8% 2.2 1.5% 0.6 -1.6% 24.9 5.0% 14.6 11.1% 0.2 n.c 11.4 -0.4% 1.5 -1.8% 7.9 -0.9% 5.1 -1.7% 3.9 7.1% 0.9 -2.2% 8.2 0.7% 4.5 8.0% 4.6 -1.7% 7.0 2.3% 1.1 4.5% 0.6 -1.5% 13.2 0.0% 1.6 5.2% 0.0 n.c 3.3 -0.8% 4.4 4.0% 2.3 -4.1% 15.0 0.9% 3.0 1.7% 2.9 -0.3% 20.0 0.6% 0.8 -2.1% 3.3 0.7% 6.2 -0.5% 1.6 -0.4% 0.9 -1.3% 10.7 0.5% 3.3 <	Viande rouge Volaille Autres viandes de regres viandes (kg/an) TCAM (kg/an) TCAM (kg/an) 5.2 -1.5% 11.1 3.1% 0.8 -2.6% 8.5 12.9 2.8% 2.2 1.5% 0.6 -1.6% 1.8 24.9 5.0% 14.6 11.1% 0.2 n.c 13.0 11.4 -0.4% 1.5 -1.8% 7.9 -0.9% 13.5 5.1 -1.7% 3.9 7.1% 0.9 -2.2% 26.0 8.2 0.7% 4.5 8.0% 4.6 -1.7% 28.5 7.0 2.3% 1.1 4.5% 0.6 -1.5% 10.5 13.2 0.0% 1.6 5.2% 0.0 n.c 1.5 3.3 -0.8% 4.4 4.0% 2.3 -4.1% 5.0 15.0 0.9% 3.0 1.7% 2.9 -0.3% 8.5 20.0 0.6% <td>(kg/an) TCAMa (kg/an) TCAM (kg/an) TCAM (kg/an) TCAM 5.2 -1.5% 11.1 3.1% 0.8 -2.6% 8.5 -1.0% 12.9 2.8% 2.2 1.5% 0.6 -1.6% 1.8 0.6% 24.9 5.0% 14.6 11.1% 0.2 n.c 13.0 -3.5% 11.4 -0.4% 1.5 -1.8% 7.9 -0.9% 13.5 -0.9% 5.1 -1.7% 3.9 7.1% 0.9 -2.2% 26.0 1.8% 8.2 0.7% 4.5 8.0% 4.6 -1.7% 28.5 1.2% 7.0 2.3% 1.1 4.5% 0.6 -1.5% 10.5 1.4% 13.2 0.0% 1.6 5.2% 0.0 n.c 1.5 -2.0% 3.3 -0.8% 4.4 4.0% 2.3 -4.1% 5.0 -4.0% 15.0 0.9% 3.0 1.7%</td> <td>Viande rouge Volaille Autres viandes de mer General (kg/an) TCAM A.6 2.0 11.4 2.9 1.46 11.1 0.2 0.6 -1.6% 13.5 -0.9% 1.0 13.2<td>Viande rouge Volaille Autres viandes de mer Œufs (kg/an) TCAMa (kg/an) TCAM 4 TCAM 1.0 2.2% 2.6% 8.5 -1.0% 1.0 -2.7% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 2.0 2.8% 1.1 1.2% 1.2% 1.2% 1.0 2.8% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.0 2.8% 1.2% 1.2% 1.2% 1.0 2.8% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2%</td><td>Viande rouge Volaille Autres viandes de mer Œufs (équiv. (kg/an) TCAMa (kg/an) TCAM (kg/an) La La</td></td>	(kg/an) TCAMa (kg/an) TCAM (kg/an) TCAM (kg/an) TCAM 5.2 -1.5% 11.1 3.1% 0.8 -2.6% 8.5 -1.0% 12.9 2.8% 2.2 1.5% 0.6 -1.6% 1.8 0.6% 24.9 5.0% 14.6 11.1% 0.2 n.c 13.0 -3.5% 11.4 -0.4% 1.5 -1.8% 7.9 -0.9% 13.5 -0.9% 5.1 -1.7% 3.9 7.1% 0.9 -2.2% 26.0 1.8% 8.2 0.7% 4.5 8.0% 4.6 -1.7% 28.5 1.2% 7.0 2.3% 1.1 4.5% 0.6 -1.5% 10.5 1.4% 13.2 0.0% 1.6 5.2% 0.0 n.c 1.5 -2.0% 3.3 -0.8% 4.4 4.0% 2.3 -4.1% 5.0 -4.0% 15.0 0.9% 3.0 1.7%	Viande rouge Volaille Autres viandes de mer General (kg/an) TCAM A.6 2.0 11.4 2.9 1.46 11.1 0.2 0.6 -1.6% 13.5 -0.9% 1.0 13.2 <td>Viande rouge Volaille Autres viandes de mer Œufs (kg/an) TCAMa (kg/an) TCAM 4 TCAM 1.0 2.2% 2.6% 8.5 -1.0% 1.0 -2.7% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 2.0 2.8% 1.1 1.2% 1.2% 1.2% 1.0 2.8% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.0 2.8% 1.2% 1.2% 1.2% 1.0 2.8% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2%</td> <td>Viande rouge Volaille Autres viandes de mer Œufs (équiv. (kg/an) TCAMa (kg/an) TCAM (kg/an) La La</td>	Viande rouge Volaille Autres viandes de mer Œufs (kg/an) TCAMa (kg/an) TCAM 4 TCAM 1.0 2.2% 2.6% 8.5 -1.0% 1.0 -2.7% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 2.0 2.8% 1.1 1.2% 1.2% 1.2% 1.0 2.8% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.0 2.8% 1.2% 1.2% 1.2% 1.0 2.8% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2% 1.2%	Viande rouge Volaille Autres viandes de mer Œufs (équiv. (kg/an) TCAMa (kg/an) TCAM (kg/an) La La

Source : Calculé à partir de données de FAOSTAT, bilans alimentaires

n.c. = taux de croissance non calculé en raison d'une disponibilité par habitant nulle ou insignifiante en début de période.

d'Ivoire. Elle y est deux fois plus élevée que dans la plupart des pays côtiers. La consommation apparente de viande de volaille par habitant est la plus élevée au Cap-Vert, suivi du Bénin. Malgré leur croissance annuelle moyenne rapide dans l'ensemble de la région, les niveaux de consommation apparente de viande de volaille par habitant restent faibles par rapport à ceux de la viande rouge et du poisson dans la plupart des pays. Par exemple, bien que la disponibilité en volaille par habitant ait augmenté en moyenne de 8 % par an sur une période de vingtcinq ans au Ghana, elle n'atteint que 4,5 kg par personne, malgré des augmentations massives d'importations. Par contre, la disponibilité annuelle par habitant pour le poisson et les fruits de mer se chiffre à 28,5 kg. La consommation apparente d'œufs par habitant a augmenté moins rapidement et reste faible. Dans la région, les principaux consommateurs d'œufs par personne sont le Cap-Vert (4 kg) et le Nigeria (3 kg). La consommation apparente annuelle de lait par habitant a augmenté le plus rapidement au Ghana (3,4 %/an) suivi du Cap-Vert (2,1 %/ an) et du Togo (1,3 %/an). La plupart des pays n'ont toutefois enregistré qu'une croissance modeste de la consommation apparente de lait par habitant et certains pays ont même constaté une baisse. Les légumineuses sont des sources importantes de protéines de haute qualité non seulement dans les pays du Sahel et au Cap-Vert mais également au Nigeria, au Bénin et en Sierra Leone (Tableau 5.5). La consommation apparente par habitant d'autres viandes, y compris de gibier et de porc, a baissé dans la plupart des pays. Le poisson et les fruits de mer restent la principale source de protéines de haute qualité dans les pays côtiers, avec des variations dans les tendances selon les pays.

Etant donné les grandes différences entre les modes de consommation apparente de protéines par habitant dans la région, les paragraphes suivants décrivent les principales tendances par groupes de pays.

5.3.1 Pays sahéliens enclavés : viande rouge et haricots

La disponibilité en protéines animales par habitant a augmenté de 10 % à 43 % au Burkina Faso, au Mali et au Niger au cours des trente dernières

a TCAM=taux de croissance annuel moyen

années. Dans ces pays, les principales sources de protéines animales sont le bœuf, le mouton et la viande de chèvre. Au Mali et au Niger, le lait et les produits laitiers (liés à de grandes populations pastorales) sont également des sources importantes de protéines animales, comme c'est le cas pour le poisson au Mali. Entre 1980/85 et 2004/09, la consommation apparente de bœuf par habitant a doublé au Burkina Faso (pour atteindre 7,5 kg/ an), a augmenté de 37 % au Mali (8,6 kg/an) et de 56 % au Niger (13,5 kg/an). La consommation par habitant de viande de mouton et de chèvre a également augmenté au Burkina et au Mali (pour atteindre respectivement 3,1 kg/personne et 6,2 kg/personne), mais a chuté de 23 % au Niger. La consommation apparente de volaille par habitant a augmenté de 50 % au Burkina et au Mali (atteignant respectivement 2,2 kg et 2,9 kg) tandis que celle des « autres viandes » (notamment le gibier) a baissé. Les viandes et le lait ne sont toutefois pas les seules protéines de haute qualité consommées dans ces pays. Les légumineuses (surtout le niébé) sont très importantes dans les régimes alimentaires des trois pays, et la disponibilité par habitant de

Tableau 5.5 Disponibilité en légumineuses par habitant Disponibilité (2005-09) et TCAM^a (1980-84–2005-09)

nαl	umineuses
LUY	ullillicuscs

Pays	(kg/an)	TCAMa
Bénin	14.5	3.3%
Burkina Faso	13.0	1.3%
Cap-Vert	9.5	-1.2%
Côte d'Ivoire	2.1	4.1%
Gambie	2.3	-3.0%
Ghana	0.8	-0.8%
Guinée	6.0	-0.6%
Guinée-Bissau	2.2	0.2%
Liberia	2.8	3.0%
Mali	8.5	3.1%
Niger	29.5	1.5%
Nigeria	9.5	3.5%
Sénégal	4.7	0.6%
Sierra Leone	12.5	1.8%
Togo	6.0	-1.1%

Source : Calculé à partir de données de FAOSTAT, bilans alimentaires a Taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la disponibilité en légumineuses calculé entre 1980-84 and 2005-09. légumineuses dépasse celle de la viande rouge au Burkina et au Niger (Tableau 5.5). La disponibilité annuelle par habitant au Niger, qui atteint presque 30 kg, dépasse de loin celle des autres pays de la région. Par ailleurs, la consommation apparente de légumineuses par habitant a augmenté considérablement dans les trois pays entre 1980 1985 et 2005 2009, dans une fourchette allant de 37 % au Burkina à 113% au Mali. Dans ces pays à faibles revenus, le niébé et d'autres légumineuses représentent la « viande des pauvres ». L'augmentation des revenus, même chez les pauvres, a donc probablement permis aux ménages de se tourner vers les légumineuses dans un premier temps pour améliorer leur consommation de protéines de haute qualité.

5.3.2 Pays sahéliens côtiers : tendances diversifiées

Les pays côtiers du Sahel comprennent le Cap-Vert, le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau. Dans tous ces pays, sauf en Guinée-Bissau, le poisson et les fruits de mer constituaient les principales sources de protéines animales pendant les années 1980. Depuis lors, la consommation apparente de protéines animales a suivi une évolution fort différente dans ces pays. Les changements les plus spectaculaires se sont produits au Cap-Vert où la consommation apparente de poisson par habitant a chuté de presque 60 % entre 1980/85 et 2004/09 (elle est tombée de 31 kg/an à 13 kg/par an) tandis que la consommation apparente de porc par habitant a bondi (en passant de 5,3 kg/an à 20 kg/ an) ainsi que celle de la volaille (qui est passée de 1 kg/an à 14,6 kg/an). La consommation d'œufs et de lait a également augmenté rapidement et celle de légumineuses a chuté, le Cap-Vert passant à un régime alimentaire plus semblable à celui des pays industrialisés. En revanche, la Gambie et le Sénégal ont vu leur disponibilité en poisson par habitant augmenter, avec une moyenne de 26 kg/personne en Gambie au cours de la période 2005/09 et 25 kg/personne au Sénégal, dépassant ainsi de loin les autres sources de protéines en termes de volume. Dans ces deux pays, la disponibilité en viande de volaille par habitant au cours de cette période a fortement augmenté en pourcentage (455 % en Gambie et 101 % au Sénégal), mais les niveaux absolus restent bas. En

2005/09, la disponibilité en viande de volaille par habitant atteignait en moyenne 3,9 kg en Gambie et 3,3 kg au Sénégal. En Guinée-Bissau, la principale source de protéines animales a toujours été et reste de loin la viande de porc. Au cours de la période, la consommation apparente de porc par habitant a légèrement diminué (d'1 kg par personne, soit 14 %) tandis que la disponibilité en bœuf et volaille par habitant s'est accrue.

5.3.3 Pays du littoral humide : moins de poisson, plus de volaille

Les huit pays du littoral humide comprennent les grandes économies du Nigeria, du Ghana et de la Côte d'Ivoire, ainsi que le Bénin, la Guinée, le Liberia, le Sierra Leone et le Togo. Au début des années 1980, le poisson représentait de loin la principale source de protéines animales dans ces huit pays. En 2004/09, la disponibilité en poisson par habitant avait chuté dans cinq des huit pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Liberia, Nigéria et Togo) d'un pourcentage allant de 10 % (au Nigeria) à 64 % (au Liberia). En revanche, le Ghana qui a enregistré la plus forte croissance économique du groupe, a vu sa disponibilité annuelle en poisson et fruits de mer par habitant augmenter de 36 % entre 1980/85 et 2004/09, passant de 21 kg/an à 29 kg/an. Dans tous les pays dont la disponibilité en poisson par habitant a progressé, cette augmentation provenait d'une plus grande proportion de poisson de mer (reflétant en partie les importations de poisson surgelé) plutôt que du poisson d'eau douce dans le régime alimentaire. Les « autres viandes », notamment le gibier, ont reculé dans six des huit pays, ce qui reflète la perte d'habitats fauniques. Le poisson reste la principale source de protéines animales dans six des huit pays mais son importance relative diminue dans la plupart des pays, avec l'augmentation de la consommation d'autres sources de protéines animales. Parmi celles-ci, l'essor le plus spectaculaire et généralisé est celui de la disponibilité en viande de volaille par habitant en raison de l'augmentation des importations, sujet traité au Chapitre 4. Par exemple, la consommation apparente de viande de volaille par habitant a augmenté de 570 % au Ghana entre 1980/85 et 2004/09, passant d'un peu plus de 0,6 kg à 4,5 kg. On constate également des augmentations supérieures à 100 % (souvent à partir de niveaux initiaux faibles) au Bénin, en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

Le Nigeria, qui a imposé aux producteurs nationaux des interdictions temporaires d'importer de la volaille surgelée, a vu par contre la disponibilité en viande de volaille par habitant fléchir de 8 % selon les données des BA. Mais la très forte augmentation enregistrée de la disponibilité en volaille par habitant au Bénin (qui a bondi de 5,2 kg en 1980/85 à 11,1 kg en 2005/09) pourrait refléter partiellement les réexportations clandestines de viande de volaille vers le Nigeria. Comme déjà mentionné, la disponibilité enregistrée en protéines animales par habitant a, en fait, chuté au Nigeria entre 1980/85 et 2005/09, y compris une diminution de 62 % de la disponibilité en bœuf par habitant (tombant de plus de 5 kg/ personne/an à 2 kg) et une chute de 31 % de la consommation apparente des « autres viandes ». Ces diminutions ont été partiellement compensées par plus d'un doublement de la disponibilité de la viande de mouton et de chèvre (atteignant 2,8 kg/personne/an) et de porc (de 0,5 kg à 1,4 kg/personne/an) et par une augmentation de 50 % de la disponibilité en œufs par habitant. Le poisson est resté toutefois la première source de protéines animales du pays. La consommation apparente de légumineuses par habitant (surtout le niébé) a également augmenté de plus de 100 % au Nigeria pendant cette période, tout comme au Bénin, compensant ainsi la moindre disponibilité de viande rouge par habitant par une protéine végétale de haute qualité moins chère.

5.4 Fruits et légumes

Les statistiques sur les produits horticoles sont notoirement faibles en Afrique de l'Ouest; il faut donc interpréter avec prudence les chiffres sur l'évolution de la disponibilité en fruits et légumes issus des bilans alimentaires. Avec cette réserve à l'esprit, les tendances suivantes émergent selon les BA (Tableau 5.6).

5.4.1 Fruits

Le Tableau 5.6 indique que la consommation apparente de fruits par habitant a historiquement

été beaucoup plus élevée dans les pays du littoral humide (entre environ 40 et 100 kg/personne/an dans les années 1980) que dans les pays sahéliens enclavés (entre 6 et 18 kg/personne/an pendant la même période) ou que dans les pays sahéliens côtiers (environ 20 à 30 kg/personne/an). Seule la Guinée-Bissau (classée ici dans la catégorie des pays sahéliens côtiers) fait exception à cette tendance : sa disponibilité en fruits par habitant ressemble plus à celle des pays du littoral humide. Entre 1980/85 et 2004/09, la consommation apparente de fruits par habitant a augmenté dans cinq pays : le Cap-Vert, le Mali, le Ghana, le Niger et le Sénégal. Elle a stagné dans trois pays (la Gambie, le Nigeria et le Sierra Leone) et baissé dans les sept autres pays de la CEDEAO.

Deux variables expliquent en grande partie la tendance de la consommation apparente de fruits par habitant. En premier lieu, la hausse des revenus est un facteur clé. Les deux pays dont la consommation apparente par habitant a augmenté de façon la plus spectaculaire (tant en pourcentages qu'en quantités absolues), le Cap-Vert avec 106 % et le Ghana avec 72 %, sont également ceux qui ont enregistré les plus fortes hausses de revenu par habitant pendant cette période.⁵⁰ En revanche, cinq des sept pays où la consommation apparente de fruits par habitant a fléchi, ont enregistré les résultats économiques sont les plus décevants (Côte d'Ivoire, Liberia, Guinée-Bissau, Guinée et Togo), souvent en raison de troubles civils. Les deux exceptions à cette règle sont le Bénin et le Burkina Faso, mais les deux pays, la baisse en quantité s'est limitée à environ 2 kg/ personne. Dans trois pays (le Nigeria, le Sierra Leone et la Gambie), la consommation apparente par habitant est restée identique. Au Nigeria, le chiffre de la consommation de fruits s'est maintenu au niveau relativement élevé d'environ 60 kg/ personne/an, à 36 kg en Sierra Leone et au niveau très bas de 6 kg en Gambie.

Deuxième constatation générale issue des données est que dans quatre des cinq pays où la consommation apparente de fruits par habitant a augmenté (le

Tableau 5.6 Consommation apparente de fruits et légumes par habitant

Disponibilité (2005-09) et TCAMa (1980-85-2005-09)

	Fruits	I	-égumes
(kg/an)	TCAMa	(kg/an)	TCAM
34	-0.2%	48	1.0%
5	-1.9%	16	-1.3%
64	2.9%	57	9.1%
76	-1.1%	36	-0.4%
5	0.0%	33	4.3%
147	2.2%	34	2.4%
104	-0.5%	53	-1.6%
30	-1.5%	28	1.6%
47	-0.7%	24	-1.2%
29	2.2%	50	0.2%
14	2.7%	50	4.1%
61	-0.1%	60	1.8%
16	1.0%	60	5.3%
36	-0.1%	47	0.0%
8	-1.6%	27	0.5%
	34 5 64 76 5 147 104 30 47 29 14 61 16 36	(kg/an) TCAMa 34 -0.2% 5 -1.9% 64 2.9% 76 -1.1% 5 0.0% 147 2.2% 104 -0.5% 30 -1.5% 47 -0.7% 29 2.2% 14 2.7% 61 -0.1% 16 1.0% 36 -0.1%	(kg/an) TCAMa (kg/an) 34 -0.2% 48 5 -1.9% 16 64 2.9% 57 76 -1.1% 36 5 0.0% 33 147 2.2% 34 104 -0.5% 53 30 -1.5% 28 47 -0.7% 24 29 2.2% 50 14 2.7% 50 61 -0.1% 60 16 1.0% 60 36 -0.1% 47

Source : Calculé à partir de données de FAOSTAT, bilans alimentaires ^a TCAM = taux de croissance annuel moyen

Cap-Vert, le Mali, le Niger et le Sénégal), les niveaux initiaux dans les années 1980 étaient faibles par rapport à la norme régionale. Cela laisse entendre qu'un taux de croissance significatif des revenus dans ces types de pays sahéliens pourrait entraîner une forte augmentation de la demande de fruits. Les enquêtes budget-consommation étudiées au Chapitre 6 confortent cette hypothèse.

5.4.2 Légumes

Le Tableau 5.6 indique que la consommation apparente de légumes par habitant a plus augmenté dans l'ensemble de la région que celle de fruits entre 1980/85 et 2004/09. La disponibilité par habitant s'est accrue dans neuf pays, s'est maintenue (variation de moins de 5 %) dans deux pays et a baissé dans seulement quatre pays. Ces derniers (la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Liberia et le Burkina Faso) sont également les pays où la consommation apparente de fruits par habitant a reculé. C'est le Cap-Vert qui a constaté la croissance la plus spectaculaire : sa consommation apparente annuelle de légumes par habitant a augmenté de 777 % au cours de la période, passant de 5 kg/personne

⁵⁰ Le Niger, dont le revenu par habitant a augmenté très modestement pendant cette période, a également vu sa disponibilité en fruits par habitant augmenter considérablement (93 %), mais la quantité n'a pas beaucoup augmenté parce que le niveau de départ de 7 kg/personne en 1980-1985 était très faible.

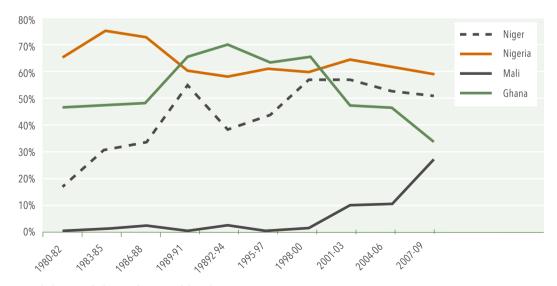
initialement à 61 kg/personne en fin de période. Le Ghana a augmenté sa consommation apparente de légumes par habitant de 79 % et le Nigeria de 55 %. Mais tous les pays dont la consommation apparente de légumes par habitant a rapidement augmenté n'appartiennent pas au groupe de pays avec la croissance des revenus par habitant la plus rapide. Trois pays du Sahel avec une disponibilité en légumes relativement basse par habitant pendant les années 1980 ont vu ce chiffre grimper de plus de 100 % en trente ans : Sénégal (264 %), Gambie (187 %) et Niger (170 %). Cette constatation illustre le fait que l'évolution des habitudes de consommation ne provient pas seulement de la hausse des revenus mais que des facteurs comme les migrations internes et la disponibilité de produits locaux (l'accroissement de la production horticole pendant la saison sèche pour augmenter les revenus ruraux, par exemple) peuvent également influencer considérablement la consommation.

5.5 Huile végétale

L'augmentation de la disponibilité en lipides par habitant au cours des trente dernières années est provenue partiellement de l'apport des graisses animales dans le régime alimentaire mais surtout de la disponibilité accrue en huile végétale. Celle-ci a augmenté dans tous les pays de la région sauf le Bénin et le Sierra Leone entre 1980/85 et 2005/09. Parmi les pays qui ont enregistré les plus fortes hausses en pourcentage, quatre sont situés dans le Sahel (le Burkina Faso avec 71 %, le Niger avec 50 %, le Mali avec 45 % et la Gambie avec 65 %) et trois sur le littoral humide (le Ghana avec 55 %, le Nigeria avec 50 % et le Togo avec 63 %). La composition de la consommation d'huile végétale a également changé (Figure 5.1). Sur le littoral humide, l'huile de palme et l'huile de palmiste dominent, mais leur part dans le total des huiles végétales a légèrement baissé dans la plupart des pays en raison de l'accroissement de la consommation apparente totale par habitant d'autres huiles végétales. En revanche, grâce à des importations bon marché d'Asie, la disponibilité par habitant en huile de palme et huile de palmiste a augmenté dans les pays sahéliens enclavés où d'autres huiles (arachide, coton-graine) occupent traditionnellement une place importante.

La croissance rapide de la consommation apparente d'huile végétale par habitant dans l'ensemble de la région reflète les efforts considérables entrepris par les consommateurs pour améliorer

Figure 5.1 Part de l'huile de palme et de palmiste dans la disponibilité totale en huile végétale 1980-82 à 2007-09



Source : Calculé à partir de données de FAOSTAT, bilans alimentaires

leurs régimes alimentaires souvent insuffisants en lipides. Si les tendances actuelles se poursuivent, la demande d'huiles végétales poursuivra son essor, ce qui soulèvera des défis pour le système agroalimentaire et la santé publique lorsque, dans certains endroits, les régimes basculeront d'une insuffisance à un excès de lipides.

5.6 Sucre et édulcorants

Comme c'est le cas pour les huiles végétales, la disponibilité par habitant en sucre et édulcorants s'est généralement accrue dans l'ensemble de la région. Les quantités annuelles par habitant ont augmenté, souvent considérablement, dans dix des quinze pays de la CEDEAO entre 1980/85 et 2005/09, ont stagné dans trois pays (le Sierra Leone, la Côte d'Ivoire et le Nigeria) et ont légèrement baissé au Togo et au Sénégal. Les augmentations ont été particulièrement spectaculaires au Ghana (425 %), au Bénin (400 %), en Guinée-Bissau (217 %), au Mali (213 %) et au Cap-Vert (66 %). Ceci reflète la consommation directe de sucre (dans le thé, par exemple) ainsi que la consommation accrue de sucre et autres édulcorants présents dans divers produits alimentaires transformés et boissons. La consommation accrue de sucre est un phénomène courant lorsque les revenus augmentent dans les pays à faible revenu et si cette tendance se poursuit, on peut s'attendre à une forte demande de sucre dans l'avenir. Tout comme la forte demande d'huile végétale, ceci offre des débouchés aux producteurs ouest-africains mais pose également des problèmes pour la santé publique future, due à une incidence accrue de diabète et d'obésité, entre autres.

5.7 Boissons alcoolisées

Les bilans alimentaires de FAOSTAT indiquent que dans dix des quinze pays de la CEDEAO, la disponibilité en boissons alcoolisées par habitant, principalement la bière, a dépassé 10 litres/personne/an.⁵¹ Parmi ces pays, la disponibilité moyenne par

habitant et par an en 2007-2009 allait de 13 litres au Togo à 67 litres au Nigeria. Entre 1980/85 et 2004/09, la consommation apparente de boissons alcoolisées par habitant a augmenté dans sept de ces dix pays, avec des pourcentages variant entre 6 % (en Sierra Leone qui au début de la période affichait le niveau le plus élevé de la région : 47 litres) et 200 % au Cap-Vert (où la quantité est passée de 13 à 39 litres). Si ces tendances se poursuivent, de nouveaux marchés de substitution à l'importation pourraient s'ouvrir pour les céréales utilisées dans les brasseries ouest-africaines. Les brasseries nigérianes, par exemple, ont remplacé des quantités importantes de céréales importés par du sorgho cultivé localement. En outres, en 2011, SAB-Miller, la plus grande brasserie industrielle au monde, a introduit la bière de manioc sur le marché du Mozambique. SAB-Miller, acteur majeur au Nigeria, fabrique principalement sa bière à partir de sorgho local. Il a récemment commercialisé une bière à base de manioc au Ghana et envisage d'en faire de même au Nigeria (Adeyemi, 2012; Olowa et al., 2012).

5.8 Synthèse: Principales conclusions et implications politiques

Les tendances de la disponibilité des calories, protéines et lipides par habitant, telles que révélées par l'analyse des bilans alimentaires, sont frappantes. Elles indiquent qu'en moyenne, de nombreux pays ouest-africains ont remarquablement réussi au cours des trente dernières années à améliorer les disponibilités alimentaires par habitant grâce à la production locale et aux importations. On constate une croissance particulièrement robuste dans les pays qui ont enregistré une croissance économique saine ces dernières années comme le Ghana, le Nigeria, le Cap-Vert, le Burkina Faso et le Mali. Par contre, la consommation apparente par habitant de ces macronutriments a stagné dans les pays qui ont souffert de troubles civils, comme le Liberia, le Sierra Leone et la Côte d'Ivoire. Pour ce qui est de la disponibilité par habitant par catégorie d'aliments, les trois tendances suivantes se dégagent : (1) une disponibilité par habitant croissante pour la plupart des denrées alimentaires dans la plupart des pays, (2) une diversité des régimes alimentaires dans la région (pays enclavés par rapport aux pays

⁵¹ Les dix pays sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Nigeria, le Sierra Leone et le Togo. Les bilans alimentaires de FAOSTAT présentent les estimations de la disponibilité en boissons en kilogrammes. Pour faciliter la présentation, les chiffres sont indiqués ici en litres plutôt que kg, en faisant l'hypothèse que ces boissons ont environ la même densité que l'eau (1 kg/litre).

du littoral, par exemple) et (3) une diversification accrue des habitudes alimentaires au sein des pays, quoiqu'à différents rythmes.

Dans l'ensemble de la région, on constate en général une disponibilité par habitant accrue en féculents, viande et poisson, sucre et édulcorants, huiles végétales et boissons alcoolisées. Mais la disponibilité par habitant des denrées alimentaires et des différentes catégories d'aliments varie toutefois considérablement d'un pays à l'autre. Traditionnellement, les régimes alimentaires dans les zones sahéliennes enclavées consistaient principalement de sorgho et mil, viande rouge et légumineuses tandis que dans les pays du littoral, les racines et tubercules, le maïs et le poisson prédominaient. Bien que ces différences fondamentales subsistent, les tableaux des disponibilités alimentaires à l'échelle des pays sont de plus en plus diversifiés. L'importance relative des principales catégories d'aliments (céréales, racines et tubercules et produits de l'élevage) et des denrées alimentaires particulières dans chacune de ces catégories a changé. Cette diversification des régimes alimentaires au niveau national est particulièrement prononcée dans les pays du littoral mais on l'observe également dans les pays enclavés du Sahel.

Concernant les féculents, une tendance générale se dégage, celle de la forte augmentation de la consommation apparente de riz et de blé dans la plupart des pays de la région. La disponibilité en riz par habitant est bien supérieure à celle du blé dans presque tous les pays mais le niveau de consommation apparente des deux céréales varie énormément d'un pays à l'autre. Ces différences suggèrent que la demande de ces deux céréales pourrait encore s'accroître considérablement, surtout dans les pays où la consommation par habitant reste faible. La popularité des produits à base de riz et de blé pour les aliments préparés contribuera également à cette croissance (voir Chapitre 7). Une deuxième tendance est l'importance décroissante du mil et sorgho en tant qu'aliments de base dans l'ensemble de la sous-région sauf au Niger. En ce qui concerne le maïs, le tableau est plus diversifié, avec une consommation apparente par habitant en hausse dans le Sahel et dans certains pays du littoral et en baisse dans d'autres. La consommation apparente de manioc par habitant augmente, parfois de façon spectaculaire, surtout sur le littoral humide (au Nigeria, au Ghana et au Bénin, par exemple). Par ailleurs, la disponibilité en manioc par habitant a également augmenté dans plusieurs pays où il n'était pas l'aliment de base dominant dans les années 1980, comme la Sierra Leone, la Guinée-Bissau, le Sénégal et la Guinée. L'igname est un aliment de base important dans un plus petit nombre de pays mais sa consommation apparente par habitant a augmenté encore plus rapidement que celle du manioc dans les pays qui consomment le plus d'ignames.

L'analyse précédente indique que les tendances de la disponibilité par habitant en féculents ont été plus diverses que simplement la substitution des aliments traditionnels par le riz et le blé, comme pourraient le suggérer les données sur les échanges commerciaux étudiées au Chapitre 4. La consommation apparente par habitant de maïs, d'igname et de manioc par habitant a également fortement augmenté dans plusieurs pays. La tendance « riz et blé » est en fait une tendance « riz, blé, manioc, igname et maïs », avec des variations importantes d'un pays à l'autre.

Concernant les protéines de haute qualité, deux grandes tendances se dessinent: (1) l'augmentation de la consommation apparente par habitant de viande de bétail ruminant et de légumineuses (surtout le niébé) dans les pays enclavés du Sahel et (2) un certain degré de substitution du poisson par la viande de volaille sur la côte. En outre, il existe toujours des différences considérables entre les niveaux de consommation apparente des diverses protéines animales et légumineuses par habitant selon les pays. La consommation apparente de viande rouge par habitant est la plus élevée dans les pays sahéliens enclavés, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et la Côte d'Ivoire. Elle y est deux fois plus élevée que dans la plupart des pays du littoral. Le poisson et les fruits de mer restent la principale source de protéine de qualité dans les pays du littoral, avec des variations dans les tendances selon les pays. Pour ce qui est de la viande de volaille, la consommation apparente par habitant est la plus élevée au Cap-Vert, suivi du Bénin. Malgré leur croissance annuelle moyenne rapide dans l'ensemble de la région, les niveaux de consommation apparente de viande de volaille

par habitant restent faibles par rapport à ceux de la viande rouge et du poisson dans la plupart des pays. Les légumineuses sont des sources importantes de protéines de haute qualité non seulement dans les pays du Sahel et au Cap-Vert mais également au Nigeria, au Bénin et en Sierra Leone.

Huile végétale. La disponibilité par habitant a augmenté dans tous les pays de la sous-région sauf au Bénin et en Sierra Leone entre 1980/85 et 2005/09. Par ailleurs, la part de l'huile de palme et de l'huile de palmiste a baissé dans la composition de la disponibilité en huiles végétales dans les pays du littoral et a augmenté dans les pays du Sahel. L'augmentation de la consommation apparente par habitant d'huile de palme au Sahel semble provenir des importations d'huile de palme bon marché depuis l'Asie tandis que la diversification vers d'autres huiles végétales dans les pays du littoral pourrait résulter, partiellement du moins, des préoccupations croissantes des consommateurs en matière de santé.

La progression de la disponibilité par habitant en fruits et légumes ne s'est pas limitée aux pays bénéficiant d'une forte hausse des revenus. Elle se constate également dans les pays du Sahel, quoique les niveaux absolus soient à l'origine faibles. Cette conclusion démontre que les changements d'habitudes alimentaires ne découlent pas uniquement de la hausse des revenus. Des facteurs comme l'évolution démographique des pays et les changements dans les systèmes de production horticole nationale peuvent également influencer fortement la consommation.

Implications politiques. L'augmentation de la disponibilité totale par habitant et la diversité accrue de l'alimentation sont des facteurs positifs du point de vue de la sécurité alimentaire et de la

nutrition. Les données des BA ne fournissent toutefois pas d'informations sur l'accès et la consommation à l'échelle des ménages et au sein des ménages. Par ailleurs, la forte augmentation de la croissance apparente de sucre et d'édulcorants et des huiles végétales, surtout l'huile de palme, va soulever des problèmes de santé publique dans l'avenir, avec une incidence plus accrue du diabète et de l'obésité, par exemple. L'augmentation de la consommation de boissons alcoolisées suscite des préoccupations similaires.

Les données des BA ne fournissent toutefois que des chiffres sur l'évolution de la disponibilité moyenne nationale par habitant pour différents types d'aliments. La comparaison des tendances des pays qui ont bénéficié d'une forte croissance économique (comme le Cap-Vert et le Ghana) avec celles des économies qui ont stagné ou décliné (comme la Côte d'Ivoire et le Liberia) donne quelques indices des retombées de la hausse des revenus par habitant sur la structure de la demande. Il faut toutefois interpréter ces comparaisons avec prudence en raison des nombreuses autres variables susceptibles d'influencer également les résultats (la perturbation des chaînes d'approvisionnement en raison de troubles civils, par exemple). En outre, les données des BA n'apportent aucun éclaircissement sur l'évolution de la demande au sein d'un pays donné selon le lieu de résidence (urbain ou rural), le revenu ou la profession. Pour ce genre d'information, essentielle pour analyser l'évolution future de la demande, il faut utiliser d'autres sources de données. Il s'agit des enquêtes budget-consommation (Chapitre 6) et des discussions avec des groupes de consommateurs et de détaillants dont les activités reposent sur la compréhension des tendances de la demande (Chapitre 7) vers lesquelles nous allons maintenant nous tourner.

Annexe au Chapitre 5

Tableau d'annexe A5.1 Disponibilité journalière en énergie alimentaire par pays

1980-1982 à 2007-2009 (kcal/habitant/jour)

	1980 à 1982	1983 à 1985	1986 à 1988	1989 à 1991	1992 à 1994	1995 à 1997	1998 à 2000	2001 à 2003	2004 à 2006	2007 à 2009	1980-85–2004-09 (% var.)
Pays du Sahel, non côtiers											
Burkina Faso	1745	1788	2256	2386	2544	2530	2495	2585	2656	2647	50.1%
Mali	1590	1783	2109	2186	2172	2215	2319	2436	2539	2604	52.5%
Niger	2067	2053	1998	2011	1878	1980	2145	2180	2256	2439	14.0%
Pays du Sahel, côtiers											
Cap-Vert	2239	2412	2596	2357	2458	2360	2382	2381	2525	2631	10.9%
Gambie	1984	2214	2532	2486	2339	2245	2260	2268	2309	2501	14.6%
Guinée-Bissau	2049	2176	2228	2245	2286	2211	2159	2211	2264	2421	10.9%
Sénégal	2296	2281	2157	2187	2172	2137	2132	2164	2283	2432	3.0%
Pays hors Sahel, côtiers											
Bénin	1937	1973	1990	2238	2254	2322	2361	2428	2481	2567	29.1%
Côte d'Ivoire	2846	2687	2581	2478	2423	2430	2447	2458	2498	2629	-7.3%
Ghana	1656	1825	2015	2052	2368	2483	2559	2664	2802	2909	64.1%
Guinée	2295	2297	2379	2403	2473	2444	2421	2431	2501	2628	11.7%
Liberia	2498	2412	2478	2297	2217	2167	2177	2062	2123	2243	-11.1%
Nigeria	1850	1756	1972	2192	2464	2532	2590	2555	2665	2741	49.9%
Sierra Leone	2068	1942	1962	1949	1975	2057	2002	2012	2097	2158	6.1%
Togo	1967	1879	1793	1921	1880	2013	2010	2054	2133	2297	15.2%

Tableau d'annexe A5.2 Pays du Sahel, non côtiers : disponibilité journalière en protéines (gramme/habitant), 1980-1982 à 2007-2009

	1980 à 1982	1983 à 1985	1986 à 1988	1989 à 1991	1992 à 1994	1995 à 1997	1998 à 2000	2001 à 2003	2004 à 2006	2007 à 2009	1980-85 à 2004-09 (% var.)	Variation totale (%)
Burkina Faso												
Végétales	47	47	61	64	70	67	66	69	70	71	50.0%	88.7%
Animales	7	7	8	8	9	10	10	10	10	10	42.9%	11.3%
Total	54	54	69	72	79	77	76	79	80	81	49.1%	
Mali												
Végétales	31	37	44	45	47	47	49	51	52	53	54.4%	88.1%
Animales	17	15	15	17	15	16	16	16	18	19	15.6%	11.9%
Total	48	52	59	62	62	63	65	67	70	72	42.0%	
Niger												
Végétales	48	45	45	44	42	42	49	48	52	62	22.6%	87.5%
Animales	17	14	12	12	12	13	14	15	16	18	9.7%	12.5%
Total	65	59	57	56	54	55	63	63	68	80	19.4%	
Source : Me-Nsope et S	taatz, 201	3 (dérivé	des donr	nées de F	AOSTAT)							

Tableau d'annexe A5.3 Pays du Sahel, côtiers : disponibilité journalière en protéines (gramme/habitant), 1980-1982 à 2007-2009

Cap-Vert		1985	à 1988	1989 à 1991	1992 à 1994	1995 à 1997	1998 à 2000	2001 à 2003	2004 à 2006	2007 à 2009	à 2004-09 (% var.)	Variation totale (%)
Végétales	45	48	55	45	39	37	39	37	39	41	-14.0%	-162.5%
Animales	20	19	16	17	22	22	24	25	28	32	53.8%	262.5%
Total	65	67	71	62	61	59	63	62	67	73	6.1%	
Gambie												
Végétales	37	39	43	41	39	37	38	40	40	45	11.8%	60.0%
Animales	11	12	12	13	11	12	13	14	14	15	26.1%	40.0%
Total	48	51	55	54	50	49	51	54	54	60	15.2%	
Guinée-Bissau												
Végétales	36	37	36	36	36	35	34	35	36	37	0.0%	0.0%
Animales	8	8	9	9	9	9	8	8	7	8	-6.3%	100.0%
Total	44	45	45	45	45	44	42	43	43	45	-1.1%	
Sénégal												
Végétales	50	49	49	48	42	41	42	37	41	44	-14.1%	127.3%
Animales	15	16	18	18	20	17	17	16	17	17	9.7%	-27.3%
Total	65	65	67	66	62	58	59	53	58	61	-8.5%	

Source : Me-Nsope et Staatz, 2013 (dérivé des données de FAOSTAT

Tableau d'annexe A5.4 Pays hors Sahel, côtiers : disponibilité journalière en protéines (gramme/habitant), 1980-1982 à 2007-2009

	1980 à 1982	1983 à 1985	1986 à 1988	1989 à 1991	1992 à 1994	1995 à 1997	1998 à 2000	2001 à 2003	2004 à 2006	2007 à 2009	1980-85 à 2004-09 (% var.)	Variation totale (%)
Bénin												
Végétales	36	37	40	45	45	46	47	48	49	52	38.4%	103.7%
Animales	10	10	9	8	9	8	9	10	9	10	-5.0%	-3.7%
Total	46	47	49	53	54	54	56	58	58	62	29.0%	
Côte d'Ivoire												
Végétales	43	41	39	38	37	37	37	37	37	40	-8.3%	43.8%
Animales	17	16	17	16	13	11	11	12	12	12	-27.3%	56.3%
Total	60	57	56	54	50	48	48	49	49	52	-13.7%	
Ghana												
Végétales	26	28	31	31	37	38	39	41	42	43	57.4%	79.5%
Animales	12	13	14	14	14	14	15	14	16	17	32.0%	20.5%
Total	38	41	45	45	51	52	54	55	58	60	49.4%	

Tableau d'annexe A5.4 Pays hors Sahel, côtiers : disponibilité journalière en protéines (gramme/habitant), 1980-1982 à 2007-2009

	1980 à 1982	1983 à 1985	1986 à 1988	1989 à 1991	1992 à 1994	1995 à 1997	1998 à 2000	2001 à 2003	2004 à 2006	2007 à 2009	1980-85 à 2004-09 (% var.)	Variation totale (%)
Guinée												
Végétales	46	46	48	48	47	45	45	45	45	47	0.0%	0.0%
Animales	6	6	6	6	7	7	8	8	8	9	41.7%	100.0%
Total	52	52	54	54	54	52	53	53	53	56	4.8%	
Liberia												
Végétales	38	36	36	34	31	34	33	28	29	32	-17.6%	54.2%
Animales	11	12	11	8	7	7	7	5	6	6	-47.8%	45.8%
Total	49	48	47	42	38	41	40	33	35	38	-24.7%	
Nigeria												
Végétales	32	33	39	43	46	49	51	50	53	55	66.2%	104.9%
Animales	11	8	7	7	6	7	7	8	8	9	-10.5%	-4.9%
Total	43	41	46	50	52	56	58	58	61	64	48.8%	
Sierra Leone												
Vegetal	33	32	33	33	34	36	37	38	40	40	23.1%	75.0%
Animal	10	8	7	7	7	7	7	9	12	11	27.8%	25.0%
Total	43	40	40	40	41	43	44	47	52	51	24.1%	
Togo												
Vegetal	39	38	36	38	39	41	40	41	42	46	14.3%	110.0%
Animal	7	7	8	8	7	8	7	6	6	7	-7.1%	-10.0%
Total	46	45	44	46	46	49	47	47	48	53	11.0%	

Source : Me-Nsope et Staatz, 2013 (dérivé des données de FAOSTAT)

Tableau d'annexe A5.5 Disponibilité journalière en lipides par pays

(gramme/habitant), 1980-1982 à 2007-2009

9.4											
	1980 to 1982	1983 to 1985	1986 to 1988	1989 to 1991	1992 to 1994	1995 to 1997	1998 to 2000	2001 to 2003	2004 to 2006	2007 to 2009	1980-85 to 2004-09 (% chg.)
Pays du Sahel, non côtiers											
Burkina Faso	33	39	48	48	52	53	54	59	59	61	66.7%
Mali	40	37	45	51	48	45	48	53	54	56	42.9%
Niger	37	36	32	33	31	38	41	47	49	54	41.1%
Pays du Sahel, côtiers											
Cap-Vert	55	65	69	66	81	79	70	69	73	79	26.7%
Gambie	45	48	51	55	65	60	71	73	74	67	51.6%
Guinée-Bissau	50	54	58	55	58	55	51	52	54	60	9.6%
Sénégal	61	59	51	51	67	62	63	64	65	69	11.7%

Tableau d'annexe A5.5 Disponibilité journalière en lipides par pays

(gramme/habitant), 1980-1982 à 2007-2009

to 982	1983 to 1985	1986 to 1988	1989 to 1991	1992 to 1994	1995 to 1997	1998 to 2000	2001 to 2003	2004 to 2006	2007 to 2009	1980-85 to 2004-09 (% chg.)
48	49	40	41	41	40	46	51	53	47	3.1%
50	48	45	45	44	46	49	51	50	49	1.0%
36	37	40	37	38	35	39	39	45	50	30.1%
50	47	42	43	51	52	53	55	60	61	24.7%
47	54	48	46	62	64	58	55	57	55	10.9%
49	44	48	53	59	58	60	62	66	67	43.0%
61	56	59	56	58	60	48	48	55	55	-6.0%
29	30	32	39	39	43	39	46	47	50	64.4%
	982 48 50 36 50 47 49 61 29	982 1985 48 49 50 48 36 37 50 47 47 54 49 44 61 56 29 30	982 1985 1988 48 49 40 50 48 45 36 37 40 50 47 42 47 54 48 49 44 48 61 56 59 29 30 32	982 1985 1988 1991 48 49 40 41 50 48 45 45 36 37 40 37 50 47 42 43 47 54 48 46 49 44 48 53 61 56 59 56 29 30 32 39	982 1985 1988 1991 1994 48 49 40 41 41 50 48 45 45 44 36 37 40 37 38 50 47 42 43 51 47 54 48 46 62 49 44 48 53 59 61 56 59 56 58	982 1985 1988 1991 1994 1997 48 49 40 41 41 40 50 48 45 45 44 46 36 37 40 37 38 35 50 47 42 43 51 52 47 54 48 46 62 64 49 44 48 53 59 58 61 56 59 56 58 60 29 30 32 39 39 43	982 1985 1988 1991 1994 1997 2000 48 49 40 41 41 40 46 50 48 45 45 44 46 49 36 37 40 37 38 35 39 50 47 42 43 51 52 53 47 54 48 46 62 64 58 49 44 48 53 59 58 60 61 56 59 56 58 60 48 29 30 32 39 39 43 39	982 1985 1988 1991 1994 1997 2000 2003 48 49 40 41 41 40 46 51 50 48 45 45 44 46 49 51 36 37 40 37 38 35 39 39 50 47 42 43 51 52 53 55 47 54 48 46 62 64 58 55 49 44 48 53 59 58 60 62 61 56 59 56 58 60 48 48 29 30 32 39 39 43 39 46	982 1985 1988 1991 1994 1997 2000 2003 2006 48 49 40 41 41 40 46 51 53 50 48 45 45 44 46 49 51 50 36 37 40 37 38 35 39 39 45 50 47 42 43 51 52 53 55 60 47 54 48 46 62 64 58 55 57 49 44 48 53 59 58 60 62 66 61 56 59 56 58 60 48 48 55 29 30 32 39 39 43 39 46 47	982 1985 1988 1991 1994 1997 2000 2003 2006 2009 48 49 40 41 41 40 46 51 53 47 50 48 45 45 44 46 49 51 50 49 36 37 40 37 38 35 39 39 45 50 50 47 42 43 51 52 53 55 60 61 47 54 48 46 62 64 58 55 57 55 49 44 48 53 59 58 60 62 66 67 61 56 59 56 58 60 48 48 55 55 29 30 32 39 39 43 39 46 47 50

Source : Me-Nsope et Staatz, 2013 (dérivé des données de FAOSTAT)